

outrage, rebellion à PDAP

Par gaucher, le 17/01/2012 à 17:24

Bonjour,

Je voudrai savoir si une plainte préalable est nécessaire à la poursuite par le ministère public de personnes auteurs d'outrage et/ou rebellion envers les policiers?

en définitive, je voudrai savoir si les policiers doivent déposer plainte?

merci